

conférence sur les droits de la personne à Moscou. Tout aussi impossibles étaient les événements des dernières années, qui ont si radicalement bouleversé le panorama des relations mondiales.

Cette réunion est l'une des nombreuses initiatives soviétiques proposées par le président Gorbatchev. Elle constitue un des points saillants de la courageuse marche de la tyrannie à la démocratie. Le président Eltsine et d'autres réformateurs de l'Union soviétique ont relevé ce défi et continuent, avec un courage et une conviction exemplaires, à ouvrir les chemins de la liberté, des droits de la personne et de la justice sociale pour tous.

Cette rencontre de Moscou constitue un maillon essentiel pour la chaîne des nations en voie de formation de Vladivostok à Vancouver. Cette chaîne rassemble des pays qui croient tous en la règle de droit, en la pluralité politique et au respect des droits de la personne et des libertés fondamentales.

Notre rencontre ici, à Moscou, a pour but de renforcer cette chaîne. Les principes que nous énonçons ici sont le fondement des solutions aux problèmes actuels de la sécurité en Europe.

Les principes de la CSCE ne peuvent être appliqués sur une base sélective. Les événements tragiques qui se déroulent en Yougoslavie confirment la nécessité d'y adhérer pleinement. Il est essentiel d'élaborer et d'adopter des normes qui régiront le traitement des minorités ethniques - car la force d'une société se mesure à celle de son membre le plus faible.

La Charte de Paris nous enjoint d'aborder la question des minorités. Les États participants ont amorcé l'étude de cette question à l'occasion de la deuxième rencontre de la Conférence à Copenhague. La rencontre des experts sur les minorités, qui a eu lieu à Genève en juillet, a permis de réaliser de modestes progrès, mais a aussi confirmé qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir.

Nous devons maintenant, en tant que ministres, nous attaquer de toute urgence à cette tâche. Finis les inutiles palabres! Nous devons prendre des mesures décisives.

La question des droits des minorités demeure la plus importante et la plus explosive de celles qui sont à l'ordre du jour de la présente réunion.

Il faut toutefois aller de l'avant dans d'autres secteurs de la dimension humaine, là où notre volonté collective nous permettra de faire des progrès, compte tenu de l'évolution de la situation.

La Charte de Paris nous a permis de confirmer que la liberté et le pluralisme politique sont eux aussi essentiels au succès de la transition vers une économie de marché. La libre entreprise et